



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 18280

Texte de la question

L'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air forme des militaires des Emirats arabes unis aux fonctions de mécanicien pour les Mirages 2000-9. Cette formation est dispensée intégralement en anglais par des formateurs militaires français. En faisant ce constat, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense s'il est prévu dans le programme des stagiaires une sensibilisation à la culture française et si des cours d'initiation à la langue française leur sont proposés.

Texte de la réponse

La formation du personnel technicien émirien, qui mettra en oeuvre les Mirage 2000-9, est assurée par l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort. Les cours sont dispensés en langue anglaise, à la demande de l'armée de l'air émirienne, à raison de 6 heures par jour. En fin de journée, les intéressés participent à une séance obligatoire d'apprentissage de la langue française dispensée par une société civile d'enseignement des langues, dans le cadre d'un contrat avec la société Dassault Aviation. La méthode utilisée enseigne le français pratiqué au quotidien et permet indirectement au stagiaire d'être sensibilisé au mode de vie français.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18280

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3764

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5599